

Le courrier des lecteurs

— Maurice BERNARD (48)

À propos du n° 559, novembre 2000
Les X étrangers

L'article paru en novembre 2000 sous la signature de Maurice Bernard (48) dans le numéro consacré aux X étrangers a suscité la réaction d'un certain nombre de camarades, ce qui a donné lieu à une mise au point du président François Ailleret.

Nos lecteurs trouveront ici l'essentiel d'une lettre adressée par Maurice Bernard à ces camarades.

... Je me suis étonné, en effet, que, quelques camarades, sans prendre contact avec moi, aient cru interpréter ma pensée, lire entre les lignes de la légende d'une photo (certes imprudente et maladroite, j'y reviendrai) des assertions imaginaires et essayer de les faire partager ici ou là. Au près de quelques personnes qui ont eu la courtoisie de me faire part de leur trouble ou de leur étonnement, je me suis expliqué sereinement et ai obtenu, je crois, leur absolution ! Je mentionne, en passant, que de nombreux lecteurs n'ont rien trouvé à redire ni au texte ni à son illustration.

Vous mentionnez dans votre lettre du 13 octobre que l'article que j'ai fait paraître dans *La Jaune et la Rouge* soulève trois questions.

La première, le choix de l'illustration.

Pour illustrer mon texte j'avais cherché un cliché représentant, par exemple, la Taupe de Casablanca... en vain. L'excellente photographie de la Taupe arabe du lycée Bugeaud d'Alger (datée de 1947) que je possédais, quoiqu'elle eût un rapport ambigu avec le corps de l'article, m'avait séduit. Elle permettait tout à la fois :

- d'honorer la mémoire de l'excellent professeur que fut Saint-Jean,
- d'évoquer le déficit des musulmans d'Algérie dans les promotions de l'X,
- de souligner l'émergence remarquable des élites issues de la communauté juive d'Algérie,
- de permettre à quelques lecteurs de revoir l'image de leurs vingt ans.

Ce choix, naïf et de fait maladroit, s'est révélé ambigu aux yeux de certains lecteurs : j'en conviens et je le regrette. Cependant ne feignons pas de penser que certains camarades auraient pu un instant croire qu'Alger n'était pas jusqu'en 1962 une ville française !

La seconde question est relative à la citation du décret Crémieux.

Vous mentionnez dans votre lettre qu'Henri Boumendil (44) a proposé, à la place de la mienne, une autre rédaction : "La communauté juive d'Algérie, devenue française grâce au décret Crémieux de 1870, a fourni à l'École polytechnique..."

J'approuve cette rédaction, elle est meilleure que la mienne. Ceci étant, l'expression que j'ai utilisée quoique imprudente n'implique aucun favoritisme ou privilège (voir par exemple *Le Petit Robert*).

D'autre part, si j'avais cité la partie du décret Crémieux relative aux musulmans, il m'aurait fallu expliquer pourquoi ceux-ci furent si peu nombreux à en bénéficier, donc développer des considérations politiques, sociologiques et religieuses totalement hors sujet.

Mon texte, comme vous l'avez certainement remarqué, vise des faits ; il cherche à établir des décomptes et non à les interpréter.

J'en viens à la troisième question que l'on pourrait formuler ainsi : *quelle interprétation les lecteurs peuvent-ils faire des chiffres des différents recrutements observés sur un demi-siècle ?*

Les lecteurs sont, grâce à Dieu, tout à fait libres de les interpréter comme ils l'entendent, en fonction de leur connaissance du sujet et de mille autres facteurs objectifs ou subjectifs qui leur sont propres.

Rien dans ce que j'ai écrit ne constitue une référence à une quelconque discrimination. Certes telle forme de discrimination ou telle autre peut apparaître à l'esprit du lecteur comme une explication plausible... parmi bien d'autres possibles.

Vous citez un extrait de la thèse d'Anoushé Karvar qui m'est très familière (je suis à l'origine de son travail que j'ai suivi avec intérêt depuis le début). Les considérations que vous citez ne sont nullement contradictoires avec ce que j'ai écrit. ■

À propos du n° 569, novembre 2001
Le dossier du nucléaire

La première réflexion concerne la structure de la demande en énergie. À ma connaissance, le premier secteur d'activité au point de vue de la consommation d'énergie est l'immobilier résidentiel et tertiaire, qui à lui seul représente 40 % de la consommation totale. (Voir par exemple l'article de Benjamin Dessus dans le n° 555 de *La Jaune et la Rouge*, mai 2000, sur l'effet de serre.) Le graphique de la page 9 de ce numéro où l'on voit que les habitants de la CEI occupent la seconde place pour la demande d'énergie par habitant tend à confirmer l'importance de ce poste, car il est très probable que c'est la demande de chauffage qui est à l'origine de cette seconde place. Or les défenseurs patentés de l'environnement semblent considérer que tous nos maux viennent de la voiture. Ne serait-il pas souhaitable de remettre les choses dans l'ordre et de se demander comment on pourrait économiser l'énergie dans l'immobilier, en remettant par exemple à l'ordre du jour les limites de température dans les logements ? (Pour l'histoire, je rappellerai qu'en 1947 et 1948 la Ville de Paris a connu quelques périodes de smog dignes de Londres et qui n'étaient certainement pas imputables aux voitures, objets rares à cette époque, mais à la remise en route de chaudières fatiguées par la guerre et une longue inactivité.)

Le même article de Benjamin Dessus remarque, à juste titre, que la réduction des émissions dans l'immobilier demandera un effort considérable, s'il faut mettre la totalité du parc immobilier aux meilleures normes actuelles en matière d'isolation, mais il ajoute que la réduction des émissions de l'industrie " *a de bonnes chances de se produire assez naturellement avec la dématérialisation de l'activité industrielle* ".

Cette phrase me laisse perplexe, car nos contemporains n'habiteront pas dans des maisons virtuelles équipées de réfrigérateurs, de fours à micro-ondes ou de téléviseurs virtuels. Il faudra bien continuer à fabriquer des biens matériels, la reprise actuelle du marché de l'automobile montre d'ailleurs qu'il existe une demande de biens réels et non virtuels.

Dans cette même catégorie de fausses bonnes idées, on parle beaucoup des voitures non polluantes fonctionnant à l'hydrogène ou à l'électricité grâce à une batterie d'accumulateurs ; mais personne ne semble penser que l'hydrogène à l'état libre n'existe pas dans la nature et qu'il faut de l'énergie, le plus souvent électrique, pour le produire, et que les batteries doivent être régulièrement rechargées.

Dans les deux cas, on ne supprime pas la pollution, on la déplace, et on peut même se demander, dans le cas des véhicules à batterie, si l'empilage des pertes, de la centrale électrique au moteur de la voiture en passant par les pertes sur le réseau, ne risque pas de conduire à une consommation supérieure de carburants.

Si on considère maintenant non pas la consommation d'énergie, mais la consommation de combustibles fossiles, on s'aperçoit que le premier secteur consommateur est, de très loin, la production d'électricité qui absorbe entre 40 et 50 % de la consommation totale (plus de 60 % en Allemagne d'après l'article de Pierre Bacher). Or un très grand nombre de centrales thermiques implantées dans les pays du Sud ne se distinguent pas par leur rendement.

Un programme de réhabilitation de ces centrales permettant d'améliorer leur rendement aurait des effets significatifs en termes de réduction des rejets de CO₂. Pour fixer les idées, une centrale de 100 MW, qui est dans nos pays une petite centrale, mais qui doit être courante dans des pays du Sud, rejette à l'atmosphère de l'ordre de 500 000 tonnes de CO₂ par an, variant selon le combustible utilisé. Une majoration d'un point du rendement d'une telle centrale, pour des rendements de l'ordre de 35 à 40 %, réduit le rejet annuel de 10 000 à 15 000 tonnes de CO₂. Or il y a certainement nombre de centrales dont le rendement peut être amélioré de plus de 1 %. Une telle opération aurait donc des effets significatifs sur le niveau des rejets, et permettrait aux pays concernés des économies appréciables sur des dépenses en combustibles souvent importés au prix de précieuses devises. ■